



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER  
M.R.C. D'ARTHABASKA

## AVIS PUBLIC

### CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS-ES MUNICIPAUX PROJET DE RÈGLEMENT # 386-2026

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée, Jessica Lacerte, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester ;

Qu'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil du 5 mai 2026 et qu'un 1<sup>er</sup> projet de règlement # 386-2026 a été déposé modifiant le règlement 342-2022 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus-es municipaux en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (RLRQ, c. E-15.1.0.1) ;

Que l'adoption du règlement aura lieu le 2 juin 2026, lors de la prochaine séance du conseil municipal, à la salle des sessions située au 218, rue Guillemette à Sainte-Hélène-de-Chester ;

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement au bureau municipal, au 218, rue Guillemette, Sainte-Hélène-de-Chester, de 9 h à 16 h du lundi au jeudi.

**Donné à Sainte-Hélène-de-Chester, ce 25<sup>e</sup> jour de mai 2026.**

Jessica Lacerte

Directrice générale & greffière-trésorière